

**Association Action et Développement
Solidaire A.D.S**

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos au 31 décembre 2022

RAPPORT GENERAL

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les membres
Association Action et Développement Solidaire A.D.S

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de « l'Association Action et Développement Solidaire – ADS » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **108 671,748** dinars, un actif net de **25 303,203** dinars y compris le déficit des produits sur les charges de l'exercice de **58 190,706** dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « l'Association Action et Développement Solidaire ADS » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA) et en application des dispositions de décret n°2011-88 du 24 septembre 2011 portant l'organisation des associations. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée Générale des membres a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations

susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de l'association avec la réglementation en vigueur. Toutefois, nous vous recommandons de :

- Vous conformer aux dispositions de l'article 40 du décret-loi n°88-2011 et ce par la tenue à jour des registres suivants :
 - Premièrement : un registre des membres dans lequel sont consignés les noms des membres de l'association, leurs adresses, leurs nationalités leurs âges et leurs professions ;
 - Deuxièmement : Un registre de délibération des organes de direction de l'association ;
 - Troisièmement : Un registre des activités et des projets, dans lequel est consigné la nature de l'activité ou du projet ;
 - Quatrièmement : Un registre des aides, dons, donations et legs en distinguant ceux qui sont en nature de ceux en numéraire, ceux qui sont d'origine publique et ceux d'origine privée et ceux d'origine nationale de ceux d'origine étrangère.

- Vous conformer aux dispositions de l'article 43 du décret-loi n°88-2011 et ce par la publication des états financiers accompagnés du rapport d'audit des comptes dans l'un des médias écrits ou sur le site électronique de l'association, et ce dans un délai d'un mois à compter de la date d'approbation de ces états financiers.



Fait à Tunis, 28 octobre 2025

Le commissaire aux comptes

Mohamed Mourad FRADI
ECC MAZARS

Etats Financiers au 31/12/2022



Association Action Développement Solidaire
Etat de la situation financière arrêté au 31/12/2022

Actifs	Notes	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	44 219,426	87 595,758
Placements et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants	3.2	3 931,366	12 084,331
Créances et comptes rattachés		-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements	3.3	7 985,200	7 985,200
Autres actifs non courants		-	-
Immobilisations financières		650,000	650,000
Immobilisations corporelles	3.4	51 885,756	65 998,340
Immobilisations incorporelles	3.5	-	-
Total des actifs		108 671,748	174 313,629
Passifs et actifs nets			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	3.6	5 201,972	12 713,747
Fournisseurs et comptes rattachés	3.7	1 765,200	1 704,600
Provisions	3.8	31 226,950	31 226,950
Apports reportés	3.9	45 174,423	45 174,423
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
Total des passifs		83 368,545	90 819,720
Donations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Autres actifs nets		-	-
Réserves		-	-
Excédents ou déficits reportés		83 493,909	103 787,311
Excédents ou déficits de l'exercice		(58 190,706)	(20 293,402)
Total des actifs nets	3.10	25 303,203	83 493,909
Total des Passifs et Actifs Nets		108 671,748	174 313,629



Association Action Développement Solidaire
Etat de la situation financière arrêté au 31/12/2022

	Note	Solde au	Solde au
	s	31/12/2022	31/12/2021
Produits			
Cotisations et adhérent		-	-
Revenus des activités et manifestations	4.1	370 182,650	925 891,313
Subventions de fonctionnements		-	-
Apports non monétaire		-	-
Autres apports		-	200,000
Produits de placements		-	-
Quotepart des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
Autres gains		-	-
		-	-
Total des produits		370 182,650	926 091,313
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.2	394 967,757	889 547,977
Charges de personnels	4.3	16 800,000	28 400,000
Dotations aux amortissements et aux provisions		14 112,584	15 608,181
Autres charges courantes	4.4	2 459,283	12 793,272
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		33,732	35,285
		-	-
Total des charges		428 373,356	946 384,715
Excédent des produits sur les charges		(58 190,706)	(20 293,402)



Association Action Développement Solidaire
Etat de la situation financière arrêté au 31/12/2022

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	(58 190,706)	(20 293,402)
Résultat		
Ajustement pour:		
Dotations aux amortissements	14 112,584	15 608,181
Variations des		
Stocks	-	-
Autres actifs courants	8 152,965	30 770,626
Fournisseurs et autres dettes	(7 451,175)	(30 666,285)
Flux de trésorerie affectés aux activités courantes	(43 376,332)	(4 580,880)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
Encaissement des dotations	-	-
Encaissement des subventions d'investissement	-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
Encaissement provenant des emprunts	-	-
Décaissement suite au remboursement d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
Variation de trésorerie	(43 376,332)	(4 580,880)
Trésorerie au début de l'exercice	87 595,758	92 176,638
Trésorerie à la clôture de l'exercice	44 219,426	87 595,758

Notes aux Etats Financiers au 31/12/2022



I. Présentation de l'association

L'association Action et Développement Solidaire, est une association à but non lucratif créée le 13 décembre 2011. L'activité principale de l'association est l'identification, en toute circonstance, des voies pour faire participer la population et les parties prenantes à l'identification des réponses adaptées à leur besoins et à la construction solidaire d'un nouveau modèle de développement, renouer avec la modernité et intégrer sans cesse les exigences de la performance et de la durabilité.

L'association est gérée par un comité de Direction composé de huit membres et présidé par Monsieur Radhi MEDDEB.

Le siège social de l'association est situé à l'Immeuble COMETE immobilière, avenue Hédi KARRAY, Tunis Mahrajène.

II. Conventions et normes comptables appliquées

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable et notamment la norme comptable n°45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratifs.

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes ;

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention des rattachements des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2021 couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de l'Association Action et Développement Solidaire ADS sont les suivants :



II.1. Liquidités et équivalents de liquidité :

Ce poste comprend :

- La caisse qui est composée des billets et monnaies libellés en Dinars Tunisien ayant cours légal ;
- Les avoirs auprès du centre de chèques postaux ;
- Les avoirs auprès des banques disponibles pour le retrait ;

II.2. Produits à recevoir :

Cette rubrique comprend les créances provenant des cotisations non encore payés par les adhérents, des apports à recevoir au titre des conventions de partenariat et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme.

II.3. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes (les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages).

La base amortissable des biens est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle estimée et l'amortissement est pratiqué linéairement sur la base des durées probables d'utilisation suivantes :

Logiciels	3 ans
Matériels informatiques	3 ans
Mobiliers de bureau	5 ans
Matériels de musique	3-10 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant le règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 dinars, sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

II.4. Autres passifs courants

Ce poste comprend les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes d'attente et les comptes de régularisation des produits et charges.

II.5. Provisions

Ce poste comprend toutes les provisions destinées à couvrir les risques et charges identifiés découlant des obligations inhérentes à l'association.

II.6 Apports reportés

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (produits différés).



II.7 Excédent ou déficits reportés

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

II.8. Excédent ou déficit de l'exercice :

Ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

II.9. Opérations en monnaie étrangères :

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération. A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaie étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

III. Notes sur l'état de la situation financière

3.1. Liquidités et équivalent de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Compte bancaire BIAT	2 197,826	42 870,564
Compte bancaire BIAT 88	41 254,385	44 088,521
Caisse	767,215	636,673
Total	44 219,426	87 595,758

3.2. Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Débiteurs divers	10,226	10 065,166
Charges constatées d'avance	549,000	-
Loyer	1 800,000	1 800,000
Abonnement	219,165	219,165
Compte d'attente	1 352,975	-
Total	3 931,366	12 084,331



3.3. Stocks de fournitures et autres approvisionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Stocks de 1121 ouvrages en version arabe	5 963,720	5 963,720
Stocks de 438 Tunisie Hommes et Patrimoine	1 839,600	1 839,600
Stocks de 59 ouvrages en version française	180,880	180,880
Stocks de 74 ouvrages reçus de M. Radhi MEDDEB	1,000	1,000
Total	7 985,200	7 985,200

3.4. Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Matériel de musique	5 237,900	5 237,900
Mobilier de bureau	7 644,724	7 644,724
Matériel informatique	207 771,219	207 771,219
Valeur brute	220 653,843	220 653,843
Amortissements	(168 768,090)	(154 655,503)
Valeur Nette	51 885,756	65 998,340

3.5. Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Logiciels	1 411,700	1 411,700
Valeur brute	1 411,700	1 411,700
Amortissements	(1 411,700)	(1 411,700)
Valeur Nette	-	-

3.6. Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Retenue à la source	2 624,097	427,654
Charge à payer	-	9 000,000
CNSS	2 577,875	302,825
Compte d'attente	-	2 968,745
TOPNET	-	14,523
Total	5 201,972	12 713,747



3.7. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs	1 765,200	1 704,600
Total	1 765,200	1 704,600

3.8. Provisions

Ce solde correspond à la provision comptabilisée pour couvrir les risques divers encourus au cours des exercices 2022 et antérieurs.

3.9. Apports reportés

Le solde de cette correspond aux montants des apports affectés non encore consommés et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Tunisia 88	45 174,423	45 174,423
Total	45 174,423	45 174,423

3.10. Actifs nets

Le solde de cette correspond aux montants des apports affectés non encore consommés et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	Affectation du Résultat	Déficit 2022	31/12/2022
Excédents reportés	103 787,311	(20 293,402)	-	83 493,909
Total actifs nets avant l'excédent de l'exercice	103 787,311	(20 293,402)	-	83 493,909
Déficit de l'exercice	(20 293,402)	20 293,402	(58 190,706)	(58 190,706)
Total des actifs nets	83 493,909	-	(58 190,706)	25 303,203



IV. Notes sur l'état des produits et des charges

4.1. Revenus des activités et des manifestations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dons reçus	2 350,000	-
Opérations 1001 cartables	66 312,000	72 812,500
TUNISIA 88	301 520,650	853 078,813
Total	370 182,650	925 891,313

4.2. Achats consommés des fournitures et approvisionnement :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Cyber base GAFSA	8 552,391	6 146,675
Action 1001 cartables	66 395,412	48 969,707
Cyber base SIDI BOUZID	6 350,000	4 200,000
TUNISIA 88	307 938,282	822 990,775
Cyber base ERROUHIA	10 383,428	7 240,820
Rémunération d'intermédiaire et Honoraires	(4 764,706)	-
Fournitures de bureau	112,950	-
Total	394 967,757	889 547,977

4.3. Charge de personnel :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Cyber base GAFSA	6 400,000	9 600,000
Cyber base SIDI BOUZID	4 800,000	9 600,000
Cyber base ERROUHIA	5 600,000	9 200,000
Total	16 800,000	28 400,000

4.4. Autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Abonnements	1 207,832	2 202,092
Rémunération d'intérim et honoraires	-	8 735,294
Divers	1 251,451	1 855,886
Total	2 459,283	12 793,272